



Yves Montagne
Président de la FEPEM 35
Fédération pour la Pratique et l'enseignement
de la musique en Ille et Vilaine

Chartres de Bretagne le 2 décembre 2016

Madame, Monsieur,

la FEPEM 35 œuvre **depuis 30 ans** au développement de la musique en Ille et Vilaine. Elle regroupe de nombreuses écoles de musique, des sociétés musicales d'amateurs (harmonies, batteries fanfares), des chorales et ensembles vocaux, des orchestres symphoniques autour de **projets fédératifs et novateurs**.

La FEPEM 35 c'est avant tout un lieu de **rencontre**, de **coordination**, d'**échange** et de **convivialité** afin d'œuvrer pour une qualité de la pratique et de l'enseignement musical dans un **esprit de démocratisation** de l'accès à la culture.

Afin d'étendre le champ de ses interventions, de toucher un nombre toujours plus important de structures, d'élèves d'écoles de musique, de musiciens et de choristes, et d'amplifier sa représentativité dans notre département, **nous serions très heureux de vous compter parmi nos adhérents**.
Le montant de l'adhésion 2017 à la FEPEM seule n'est que de 50 euros !

Adhérer à la FEPEM c'est:

- Fédérer des structures musicales (de formation ou de diffusion) pour une meilleure harmonisation.
- Permettre à une Fédération Départementale de défendre vos intérêts, de vous représenter auprès des institutions et organismes de tutelle, notamment du Conseil Départemental.
- Mettre en œuvre des projets fédératifs et éviter l'isolement.
- Partager et mettre en commun des ressources sur le territoire de l'Ille et Vilaine.
- Répondre aux demandes et attentes de ses adhérents.
- Pouvoir adhérer à une Fédération Nationale: la FFEM (pour un montant moins important qu'une adhésion en direct) et bénéficier ainsi de réductions SEAM, SACEM, des évaluations et d'une représentativité nationale.

Si vous souhaitez nous rejoindre, je vous prie de trouver dans cet envoi le **formulaire d'adhésion 2017** pour la FEPEM 35. Merci de le remplir et de le renvoyer à l'adresse suivante:
FEPEM 35 Musicole 24 Rue du Commandant Charcot 35580 Guichen

Une facture correspondant à vos choix vous sera envoyée par retour du courrier.

Je tiens à attirer votre attention (s'il est nécessaire encore) sur la situation difficile que traversent nos structures. Plus que jamais, **votre engagement** (par votre adhésion ou votre investissement personnel dans les actions et projets que nous mettons en place) est **indispensable**.

Plus que jamais, la présence dans notre département, d'une Fédération dynamique, représentative de la diversité de ses structures, riche de ses valeurs et reconnue par les institutions est **indispensable**.

Nous ne devons pas céder à la morosité ambiante, au repli sur soi pour ne pas dire au « chacun pour soi ». La FEPEM est la seule **fédération musicale représentative** reconnue par le Conseil Général et les institutions en particulier pour son rôle de pôle ressource pour la formation et l'accompagnement des pratiques artistiques ainsi que le soutien aux pratiques amateurs (orchestres d'harmonie, orchestres symphoniques, chorales et ensembles vocaux) et en direction des publics éloignés.

En 2016, la FEPEM 35, c'est: 11 500 élèves des écoles de musique, musiciens amateurs, choristes.

- 40 structures adhérentes soit:**
- 7 orchestres d'harmonie/ sociétés musicales (420 musiciens amateurs.
 - 12 écoles de musique « publiques » (7150élèves)
 - 11 écoles de musique « associatives » (3500 élèves)
 - 7 chorales/ensembles vocaux (260 chanteurs)
 - 2 orchestre symphoniques (110 musiciens)
 - 1 batterie fanfare (60 musiciens)

Nombre d'adhérents en augmentation constante.

Vous avez déjà reçu plusieurs courriers sur les **douze projets 2017** que la FEPEM organisera et pour lesquels nous comptons sur vous , vos élèves, musiciens et choristes.

Groupe de travail des écoles de musique associatives (formations, échanges, mutualisation)
jeudi 6 avril et deux autres réunions dans l'année

Formation sur la pédagogie différenciée
pour les enseignants des écoles associatives en partenariat avec ARMETI et Uniformation
4 journées avec Ouassem Nkhili à l'école de Opus 17 de Bain de Bretagne

Assemblée Générale Ordinaire (et extraordinaire)
*Dimanche 5 février à Servon sur Vilaine à 9h30 suivie d'un **concert à 15h30** (Salle Familia) avec l'orchestre Da Capo et Symphopop*

Stage pour les percussionnistes
des orchestres et classe de percussions
dimanche 19 mars au CRI de Fougères Agglomération avec TERENCE RIVIÈRE

Stage direction d'orchestre d'harmonie
samedi 11 et dimanche 12 mars à Rennes salle OHR avec David Nicolas
l'Orchestre Départemental d'Harmonie et l'Orchestre d'Harmonie de Rennes

Stage de direction de chœurs
chefs de chœurs et choristes. Samedi 8 et dimanche 9 avril à Rennes salle OHR avec Oleg Afonine et la chorale Divertimento

Le Grand Tintamarre
Rencontres d'ensembles vocaux et d'orchestres (harmonie, banda)
12 structures participantes
500 musiciens et choristes
Samedi 20 et dimanche 21 mai
à Montauban de Bretagne

*** Un dimanche au Thabor ***
Dimanche 24 septembre au Parc du Thabor
de Rennes de 14h00 à 18h00
Orchestres et banda au Kiosque et au Théâtre de verdure
Projet en partenariat avec la DG culture de la ville de Rennes

Stage accordéon dans le cadre du festival du Grand soufflet

Première quinzaine d'octobre. Stage sur la journée, rencontre avec un artiste du festival et concert le soir (lieu à définir avec le festival).

Accueil des classes d'accordéons sur le site du festival au Parc du Thabor

Stage pour les cordes : violon, alto, violoncelle

Samedi 18 et dimanche 19 novembre à l'école de musique Musicole Vallons de Haute Bretagne à Guichen. Stage avec Emmanuel Foucher et un intervenant à choisir pour les violoncelles. Temps fort de restitution à la fin du stage.

Battements de chœurs 2ème édition le samedi 17 février 2018

à la Halle de la Conterie de Chartres de Bretagne. 8 chorales et ensembles vocaux, 250 choristes. 4 réunions pour le Groupe de préparation (vendredi 25 novembre, 7 avril, octobre et décembre). Thématique : « le sud des Etats Unis »

Orchestre Départemental d'Harmonie

40 musiciens des structures de la FEPEM 35. 4 répétitions dans l'année : dimanche 29 janvier à Domagné, dimanche 26 mars à Fougères, dimanche 17 septembre à St-Brice en Cogles, dimanche 10 décembre à Châteaugiron. Direction : Freddy Hovette.

Participation au stage de direction et à « Un dimanche au Thabor »

concert au Parc Eurodisney le samedi 6 mai

Découvrez la FEPEM 35 sur son site :

fepem35.com

Je me tiens, bien sûr à votre disposition pour répondre à vos questions ou pour tous renseignements. Si vous êtes intéressé(e) pour nous rejoindre dans le Conseil d'Administration vous êtes le/la bienvenu(e). Souhaitant vous compter bientôt parmi nous et faire de la FEPEM 35 **VOTRE fédération**, je vous transmets mes sentiments musicaux et fédéraux les meilleurs.

Yves Montagne Président

FEPEM 35

2 Rue Beethoven 35131 Chartres de Bretagne

Tel : 02 99 41 35 10 yvesmontagne2@yahoo.fr